

**- Eugen WEBER, *La France des terroirs*, 1988**

« On peut voir le fameux hexagone comme un empire colonial qui s'est formé au cours des siècles, un ensemble de territoires conquis, annexés et intégrés dans une unique structure administrative et politique, nombre de ces territoires possédant des personnalités régionales très fortement développées, et certaines d'entre elles des traditions spécifiquement non- ou antifrancaises. (...) En 1870, cet ensemble formait une entité politique appelée France, royaume, empire ou république, organisée par les conquêtes et par les décisions administratives ou politiques prises à (ou près de) Paris. Mais le point de vue moderne de la nation en tant qu'ensemble de populations unie selon leur propre volonté et ayant certains attributs en commun (au moins l'histoire) était difficilement applicable à la France de 1870.

(...) La France n'était unifiée ni moralement ni matériellement, et sa cohésion était moins culturelle qu'administrative. En outre, nombre de ses habitants étaient indifférents à l'Etat et à ses lois et beaucoup les rejetaient complètement.

(...) En 1870, en dépit de l'évidence contraire, les habitants de l'hexagone se reconnaissaient généralement comme sujets français, mais pour beaucoup ce statut n'était rien d'autre qu'une abstraction. Les habitants de régions entières ressentaient peu d'affinités à l'égard de l'Etat, ou des habitants des autres régions. Avant que cela ne change, avant que les habitants de la France n'aient perçu le sens d'une communauté significative, ils durent partager leurs expériences déterminantes. Les routes, les voies ferrées, les écoles, les marchés, le service militaire, la circulation de la monnaie, des biens et des textes imprimés alimentèrent ces expériences, éliminèrent les anciennes obligations, instaurèrent progressivement un point de vue national dans les consciences régionales et confirmèrent l'importance de ce point de vue en offrant des avantages à tous ceux qui l'adoptèrent. L'idéologie nationale était encore diffuse et informelle au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La culture française ne devint réellement nationale que dans les dernières années du siècle.

(...) Livrées à elles mêmes jusqu'à leur accession à la qualité de citoyen, les masses rurales non assimilées furent intégrées au sein de la culture dominante de la même manière qu'elle avaient été intégrées dans une entité administrative. Ce qui s'est passé correspond à une sorte de colonisation. (...) L'ordre imposé par des hommes maniant des conventions et des langues différentes, en somme l'ordre de quelqu'un d'autre, n'est pas tellement différent de celui imposé par un conquérant étranger. (...) Etre en France signifiait être gouverné par des administrateurs français. (...)

Nous avons vu enfin et pour résumer que la nation n'était pas une réalité toute faite, mais un processus, le modèle de quelque chose qui devait être à la fois construit et considéré, pour des raisons politiques, comme une entité déjà existante. »